

P.L.U.

Plan Local d'Urbanisme

Commune de Saint-Pierre de Chandieu

5.3.c. Déchets

Vu pour être annexé
à la délibération d'approbation du PLU
en date du 28 février 2019.

Le Maire,
Raphaël IBANEZ



ORDURES MENAGERES

Adhérente au Syndicat mixte Nord Dauphiné (SMND)

Siège : 1180. Chemin de Rajat, BP 25 38540 Heyrieux

1. ETAT ACTUEL

1.1. Fréquence des collectes

Ramassage hebdomadaire :

- 1 fois par semaine pour les ordures ménagères
- 1 fois tous les 15 jours pour la collecte sélective

Tonnage annuel : 949.73 tonnes en 2015, soit environ 201 kg / habitant / an.

1.2. Lieu de traitement par incinération

**SITOM Nord Isère,
avenue des Frères Lumières
38300 Bourgoin Jallieu Cedex**

1.3. Mode de traitement et date de mise en service des installations

- Décharge contrôlée
- Broyage
- Incinération
- Déchèterie « La Picardière » à Saint Laurent de Mûre

1.4. Organisation du service

Cadre du service	Collecte	Transport	Traitement
Communal			
Syndical	SMND	SMND	SITOM Nord Isère
Privé			

1.5. Conclusion sur les services existants

Le tri s'effectue grâce à la présence de 12 points de collecte de 4m³ pour le verre et des bacs jaunes en porte à porte pour la collecte des emballages et papiers en mélange.

Il a été collecté pour la commune de Saint-Pierre de Chandieu :

2016

- verres : **24.6 kg/hab/an**

- papiers et emballage en mélange : **35.1 kg/hab/an**

2015

- verres : **25.9 kg/hab/an**

- papiers et emballage en mélange : **35 kg/hab/an**

Les habitants ont accès aux 19 déchetteries du Syndicat Mixte Nord Dauphiné.

2. ETAT FUTUR

2.1. Conclusions

Néant

2.2. Services à créer

Pas de solution à l'étude actuellement

Solutions à l'étude actuellement